

Dép. 86
« L'Accueil Séquentiel aux Foyers Educatifs Mixtes »

Michel PECHEUX
Directeur
Foyers Educatifs Mixtes
15, rue du Général Reibel
86100 CHATELLERAULT
Tél. : 05.49.21.14.11
Email : fem86100@club-internet.fr

Les foyers éducatifs mixtes, relevant de l'ADSEA de la Vienne, ont mis en place dans le cadre d'une MECS, une modalité d'accueil séquentiel.

La pratique de l'accueil séquentiel remonte à plus de dix ans, les premiers balbutiements, il y a bientôt 20 ans.

Depuis deux, trois ans, le service est passé d'une pratique empirique des équipes éducatives, liée à des situations particulières, à une pratique pensée, institutionnalisée, formalisée et partagée avec les partenaires et les décideurs.

Ce type d'accueil et de placement est possible avec tous les jeunes dans le cadre de l'habilitation (12 à 21 ans), la grande majorité concerne actuellement les 14-17 ans.

Le suivi éducatif, dans le cadre de l'accueil séquentiel, peut être assuré par chacun des éducateurs. C'est la situation du jeune et de sa famille, et le projet qui est élaboré, qui vont déterminer la mise en place ou pas de ce type d'accompagnement.

Chaque jeune a un éducateur référent, voir deux éducateurs dans certaines situations complexes : ce mode d'accompagnement peut nécessiter des interventions fréquentes, donc des moyens importants. Il est important de privilégier une continuité dans l'accompagnement et d'éviter les changements des éducateurs référents.

La notion de souplesse est déterminante : un jeune peut passer d'un accueil traditionnel à un accueil séquentiel. L'inverse est aussi possible.

Cet accueil séquentiel représentait en 2007 plus du tiers des situations de jeunes accueillis à l'internat (12 sur 34).

Une progression constante (de 11 % à 35 %) de ce type d'accueil s'est produit au cours des dix dernières années et l'établissement est de plus en plus souvent sollicité par les partenaires pour mettre en place ce type d'accueil.